**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****

**Déploiement du dispositif « commune en santé » à Hao et Amanu.**

La Direction de la santé a organisé une mission du 5 au 12 octobre 2022 sur les atolls de Hao et Amanu. L’objectif étant de déployer le dispositif « commune en santé » suite à la signature d’une convention entre le pays et la commune de Hao.

Plusieurs rencontres ont été organisées par la commune :

* Les élus, la population ont été sensibilisés aux objectifs de commune en santé et leur rôle dans la mise en œuvre du dispositif dans une démarche positive et axé sur la responsabilité de chacun ;
* Toutes les parties prenantes de l’île : les associations sportives, artisanat, parents d’élèves, les magasins, le collège, l’école élémentaire, le RSMA  ont eux aussi participés activement aux échanges mettant en avant les activités proposées aux habitants de la commune de Hao.

L’information et la sensibilisation de ces communautés sont les 2 principaux axes d’intervention de cette mission tant sur Hao que sur Amanu. Promouvoir la santé au niveau communale par la mise en œuvre d’actions qui agissent favorablement sur les comportements des personnes, leur environnement et leurs conditions de vie, et ce pour reprendre les objectifs de ce dispositif ont été accueillis favorablement par toute la population.

Lors de la rencontre avec la directrice de l’école élémentaire de Hao, il a été question de l’école en santé….

L’étape suivante est la création du comité local de santé qui est l’organe de pilotage et certaines parties prenantes se sont positionnées. Il est attendu très prochainement, non pas pour démarrer les activités qui sont déjà très présentes sur les deux atolls, c’est d’avantage pour s’insérer dans le cadre du dispositif « commune en santé » pour l’atoll de Hao et village en santé pour Amanu.

La prochaine mission est prévue au mois de juillet 2023 pour accompagner le comité local de santé afin de renforcer ces compétences psychosociales en matière de santé communautaire et méthodologique pour réactualiser le diagnostique local de santé, par exemple par le biais d’une enquête communautaire.

Déploiement « Commune en santé » en images..

**Pour plus d’informations** :

**Référente : Pauline NIVA pauline.niva@sante.gov.pf**

**Cellule de communication :**

Téléphone : 40 46 61 76 – 40 46 61 79

Email : communication@sante.gov.pf Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/directiondelasante.pf/> Site web : <https://www.service-public.pf/dsp/>